



BANTZENHEIM, le 25.11.2019

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 19 NOVEMBRE 2019 A 20 HEURES**

Présents : M. Raymond KASTLER, Maire – MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mme Edith ZANINETTI, Adjoint.

MM. Jean-Luc LINDECKER, Dominique RUEFF, Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Daniel GODINAT.

Mmes Martine LUTHRINGER, Christine HEBERT, Marcelle ONIMUS, Valérie BUCH, Linda MANA.

Absents excusés : M. Roland ONIMUS, procuration à Mme Christine HEBERT.  
M. Philippe BRUN, procuration à M. Pierre REMY.

Absentes : Mmes Carole KHOTBI, Bénédicte FOHRER.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLOUX.

Date de la convocation : 13.11.2019

◆

**ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du procès-verbal de la précédente séance.**
2. **Rénovation et mise en accessibilité de la salle des sports : maîtrise d'œuvre → avenant n° 2.**
3. **Construction d'un hangar communal : présentation de l'APD.**
4. **Aménagement de la voirie rue du Nouveau Quartier (côté Est) / rue de Gontaud : attribution du marché.**
5. **Réfection des terrains de tennis : projet.**
6. **Logiciels de la mairie : renouvellement du contrat.**
7. **Enquête publique : demande d'autorisation environnementale d'exploiter de la société B+T Energie France relative à une installation d'incinération.**
8. **Demande de subvention.**
9. **Informations présentées par les Adjoint.**
10. **Divers.**

◆

Le Conseil Municipal donne son accord pour rajouter un point à l'ordre du jour : dématérialisation de transmission d'actes aux services préfectoraux.

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE**

Il est approuvé à l'unanimité.

**2. RENOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITE DE LA SALLE DES SPORTS : MAITRISE D'ŒUVRE → AVENANT N° 2**

Suite à l'augmentation du coût des travaux qui passe à 1 868 366,43 € HT, le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 2 du marché de maîtrise d'œuvre qui passe de 195 205,07 € HT à 202 408,41 € HT et autorise le Maire à le signer.

### **3. CONSTRUCTION D'UN HANGAR COMMUNAL : PRESENTATION DE L'APD**

Après présentation des plans lors de la précédente séance, le Conseil Municipal approuve l'avant-projet définitif s'élevant à 441 200,00 € HT, soit 432 400,00 € HT de base + une option abri couvert, approuvée en commission technique d'un montant de 10 200,00€ HT.

### **4. AMENAGEMENT DE LA VOIRIE RUE DU NOUVEAU QUARTIER (COTE EST) / RUE DE GONTAUD : ATTRIBUTION DU MARCHE**

Sur proposition de la commission d'adjudication réunie le 14 novembre dernier, le Conseil Municipal décide de confier le marché à l'entreprise TEAM TP de WITTELSHEIM pour un montant de 103 884,80 € HT et autorise M. le Maire à le signer.

Le début des travaux sera programmé en fonction des conditions climatiques.

### **5. REFECTION DES TERRAINS DE TENNIS : PROJET**

M. le Maire donne la parole à M. Frédéric BRENDER, adjoint chargé de la vie associative et des finances.

Lors de la dernière assemblée générale du Tennis Club, l'association a présenté un projet de réfection complète des deux terrains de tennis.

Ces travaux seront à étudier et le cas échéant à valider lors du prochain budget.

### **6. LOGICIELS DE LA MAIRIE : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT**

Le Conseil Municipal renouvelle le contrat pour une période de 3 ans comprenant les logiciels et leur évolution, la maintenance, la formation pour un montant annuel de 4 167,00 € HT.

### **7. ENQUETE PUBLIQUE : DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER DE LA SOCIETE B+T ENERGIE FRANCE RELATIVE A UNE INSTALLATION D'INCINERATION**

L'avis d'enquête publique a été diffusé à l'ensemble de la population.

M. le Maire présente un résumé du dossier aux conseillers municipaux :

#### **"Présentation du projet**

La société B+T Energie a déposé un dossier de demande d'autorisation d'exploitation d'un incinérateur de combustibles solides de récupération de déchets d'activité économique et d'ordures ménagères provenant principalement des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, d'une puissance de 70 MW et d'une capacité maximale de 200 000 tonnes par an sur le site industriel de CHALAMPE.

L'incinération de déchets non dangereux, à savoir des combustibles solides de récupération, des déchets d'activité économique et de façon exceptionnelle des ordures ménagères permettra l'alimentation en chaleur sous forme de vapeur des différents équipements de la plate-forme.

La production de vapeur viendra compenser la baisse de production d'énergie par les chaudières de la plate-forme qui utilise actuellement en partie comme combustible un coproduit le MGN issu des procédés mis en œuvre par l'entreprise BUTACHIMIE. La quantité disponible de << coproduit >> est en effet amené à diminuer de moitié environ à partir de 2020 du fait de l'optimisation des procédés de la société BUTACHIMIE

**La MRAe a émis un avis sur le projet d'exploitation d'une unité d'incinération de Combustible Solides de Récupération avec les remarques suivantes :**

**Conclusion de la MRAe Mission régionale d'autorité environnementale Grand Est**  
**Son avis ne se porte pas sur l'opportunité du projet mais sur la qualité de l'évaluation environnementale présentée par le maître d'ouvrage.**

**L'étude d'impact conclut à la conformité avec les réglementations applicables localement :**

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**PPRT** : Plan de Préventions des Risques Technologiques

**PDPGDND** : Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux

**Recommandations :**

- Exclure les départements du Pas-de-Calais, du Puy-de-Dôme, d'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère de la zone de chalandise si seul le transport routier est envisagé.
- Manque de précisions sur la provenance des déchets ainsi que sur leur la nature.
- De retenir comme prescriptions de valeurs limites atmosphériques les engagements pris par l'exploitant plus contraignant que ceux relevant des réglementations françaises et allemandes.
- De compléter les informations relatives au fonctionnement dégradé des installations.
- D'étudier l'utilisation de modalités de transport des déchets alternative à la route, voie ferrée et fluviale.
- D'intégrer le programme de surveillance de l'impact du projet sur l'environnement dans celui de la plate-forme de CHALAMPE.
- De compléter l'évaluation des incidences Natura 2000 qui n'est ni complète ni conclusive et une fois l'installation en fonctionnement, la mise en place de leur suivi.
- Qu'un effort particulier soit fait sur la plate-forme pour que le projet présenté soit à tout le moins, neutre en matière de prélèvements d'eau.
- Une nouvelle évaluation de la gravité associée au scénario d'éclatement de la chaudière et les dispositions prises pour éviter un effet léthal en dehors de la plate-forme chimique.
- Prendre des dispositions pour qu'aucun effet léthal ne soit généré au-delà des limites de la plate-forme chimiques.
- Son intégration à la commission de Suivi de Sites (CSS) de la Bande Rhénane.
- Prendre en compte le risque sanitaire et ne pas négliger le risque pour la santé des populations du site, tant dans la situation actuelle de la plate-forme que dans la situation future incluant l'EPCC.
- L'incinération des ordures ménagères ne devra être qu'exceptionnelle sur demande du SIVOM de MULHOUSE en cas de panne.  
 En aucun cas ces ordures ne proviendront de sites autres que le SIVOM de MULHOUSE.

**B+ T Energie France SAS a fait un retour sur quelques recommandations de la MRAe.**

**Le Conseil Municipal demande un retour précis écrit sur chaque interrogation sans renvoi vers des chapitres du dossier comme présenté dans l'enquête publique."**

M. Jean-Marc PILOT souhaite que la commission Environnement soit associée à l'activité de l'incinérateur.

## **8. DEMANDE DE SUBVENTION**

Faisant suite à une demande d'aide financière présentée par Festivités et Traditions pour la création de costumes pour la section théâtre, le Conseil Municipal décide de prendre en charge cette dépense d'un coût de 320,00 €.

## **9. DEMATERIALISATION DE TRANSMISSION D'ACTES AUX SERVICES PREFECTORAUX**

Afin de transmettre par voie électronique les actes soumis au contrôle de légalité, le Conseil Municipal décide de s'engager pour la mise en place de cette dématérialisation et autorise M. le Maire à signer la convention.

## **10. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS**

**Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

### **10.1 Ecoles**

Des problèmes de respect des horaires du bus ont été signalés par les enseignantes de BANTZENHEIM.

Réunion Communes/directrice d'école de BANTZENHEIM/transporteur/SPLEA : décision de modification des tournées pour éviter les retards du matin et permettre une pause plus longue pour les enfants à midi après les vacances de la Toussaint.

- Conseil de classe le 5 novembre :

- ↳ Travaux école : peinture des couloirs pendant les congés de la Toussaint.
- ↳ Sécurisation de la cour : grillage 1,20 m suite à la concertation entre les enseignantes et les services techniques (hauteur à vérifier auprès de l'Education Nationale).
- ↳ Remerciement à la Mairie pour les travaux et son soutien.
- ↳ Le compte-rendu complet a été envoyé aux membres de la commission scolaire.

### **10.2 Fête des Aînés**

Réunion de la commission le 23 septembre pour la validation du choix des menus et de l'orchestre.

Rencontre avec "Esprit d'Alsace" le 17 octobre pour les colis.

La fête de Noël des Aînés est fixée au 8 décembre.

Liste des présents.

### **10.3 Médiathèque**

Réunion commission pour le budget et la programmation des spectacles.

Petite baisse de fréquentation, un sondage sera réalisé auprès des adhérents pour les horaires d'ouverture de la médiathèque.

### **10.4 OMSAL**

Envoi des statuts actuels aux associations pour des propositions d'évolution. Le Bureau étudiera les propositions, la modification des statuts sera présentée à l'AG pour validation.

Réunion du Bureau élargi aux membres OMSAL du Conseil le jeudi 28 novembre.

### **10.5 Rencontre avec le Député FUCHS**

Le 11 octobre, rencontre d'échange avec le député sur les sujets d'actualité.

Intervention sur les problèmes liés à la fermeture de la Trésorerie D'OTTMARSHEIM, interlocuteur local et qui remplissait son rôle de conseil, le passage à la Trésorerie Mulhouse Couronne n'apporte plus ce service.

Le poids et la lourdeur de l'administration a aussi été évoqué.

### **10.6 Assemblée Générale des Arboriculteurs**

36 membres ,19 présents et la présence du Président des arboriculteurs du Haut Rhin.

Association dynamique avec une activité soutenue, une très bonne tenue des comptes.

2 projets : un puits pour limiter la consommation du réseau et un avec l'école pour découvrir l'arboriculture (projet de verger sur un terrain à définir).

Remerciement à la Mairie pour le soutien à l'association.

**Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

### **10.7 Vie associative**

#### **10.7.1 Assemblée Générale du Tennis Club**

Bilan de l'année écoulée. Sensible baisse des effectifs malgré le maintien des activités à la salle des sports de HOMBURG pendant les travaux. Renouvellement des remerciements aux deux communes qui ont œuvré pour permettre la continuité des activités. Participation d'équipes adultes et jeunes à des tournois. Remerciements à la Commune pour son aide financière. Retour très positif sur l'utilisation de la salle des sports.

#### **10.7.2 Assemblée Générale "Les Dézingueurs Waggis"**

Une vingtaine de présents. But de l'association : participer à des cavalcades. Président : M. Stéphane OTT. L'association a demandé son adhésion à l'OMSAL.

#### **10.7.3 Assemblée Générale "Festivités et Traditions"**

Mise en place d'activités : participation au Téléthon, cavalcade, représentation théâtrale, fête des rues, concours de pétanque, Halloween. Remerciements à la Commune pour son soutien financier ainsi qu'au service technique et au service administratif très réactifs aux demandes de l'association.

**Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire**

### **10.8 Commission Info**

Préparation du bulletin communal. Chaque association qui déposera un article recevra du secrétariat un accusé de réception confirmant la prise en compte de celui-ci.

### **10.9 Travaux divers réalisés**

Peinture intérieure de la chapelle de Notre Dame des Champs, réfection peinture des couloirs de l'école primaire avec installation de panneaux en liège pour l'affichage.

### **10.10 Pôle médical**

L'APS présenté en réunion hier sera vu en réunion de la commission technique du 27 novembre.

### **10.11 Local pompiers**

Après constat d'infiltrations, ces travaux seront étudiés pour une prise en charge à programmer en 2020.

## **11. DIVERS**

### **11.1 Syndicat Mixte EHPAD Les Molènes**

Des travaux de ravalement de façade du bâtiment vont être entrepris. A cela s'ajoute des travaux intérieurs pour améliorer le quotidien des résidents.

### **11.2 Terre de jeux 2024**

La M2A a candidaté pour l'obtention de ce label qui lui permettra potentiellement de devenir centre de préparation des Jeux Olympiques en 2024 et sollicite le soutien des communes. Le Conseil Municipal par 9 voix POUR et 7 ABSTENTIONS, accorde son soutien à ce projet.

### **11.3 Tour d'Alsace**

Suite à une rencontre avec les organisateurs du TOUR ALSACE, la M2A propose d'ajouter l'an prochain une journée spéciale M2A avec un parcours qui traverserait les 39 communes.

La M2A porterait l'organisation en lien avec les communes. Une participation de l'ordre de 500 à 1 000 € par commune pourrait être demandée mais cela reste à voir. Par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, le Conseil Municipal approuve ce projet.

### **11.4 Tri à portée de main**

Le SIVOM va mettre en place une nouvelle organisation de la collecte des déchets dans les 6 communes de l'ex-CCPFRS.

Il sera remis aux habitants deux bacs, l'un pour les ordures ménagères, l'autre pour le tri carton, papier, plastique.

Au mois de février, un enquêteur définira les besoins des familles.

Des informations seront données courant 1<sup>er</sup> trimestre 2020, suivie d'une réunion publique.

La distribution des bacs aura lieu au mois de mai et la mise en service de la collecte est prévue le 3 juin.

A ce propos, M. Pierre REMY signale que les conteneurs des différents "point tri" sont pleins depuis quelques temps. Un courrier va être adressé au SIVOM de l'agglomération mulhousienne pour renouveler notre mécontentement au niveau de la collecte sélective.

## **OBSERVATIONS DES ELUS**

M. Daniel GODINAT demande si la mairie a eu des nouvelles du nouveau Syndicat de Rivières ?// Non.

La séance est close à 22 heures.